CONCORDIA COMMUNIQUÉ
1455 de Maisonneuve Blvd. West, Montreal, Quebec H3G 1M8 (514) 879-8497

FOR IMMEDIATE RELEASE

French language rights champion to speak at Concordia

MONTREAL, February 11, 1980 -- Georges Forest, the Manitoba insurance agent who won a Supreme Court battle against English-only parking tickets, will be coming to Concordia February 19.

The guest of Concordia's Graduate Students' Association, Forest will address the topic "Canadian Unity from Coast to Coast".

A longtime-campaigner in his native Manitoba for French-language rights, Forest refused to pay a unilingual parking ticket in March 1975 for parking overnight on the street in front of his home. He contended that a section of the City of Winnipeg Act required all communication with citizens of the French-speaking suburb of St. Boniface be in both English and French. That ticket was forgiven but after refusing to pay another ticket in February 1976, Forest was ordered to pay up and cover costs for the ensuing court battles in which he and his lawyers tried to file documents in French, going as far as the Supreme Court.

Elated by the recent Supreme Court ruling that the 1890 Act making English Manitoba's only offical language was unconstitutional, Forest said: "It's a momentous decision, both in the near future vis-à-vis Quebec, and in the long term toward Canadian unity. It means that possibly for the first time since 1867, particularly 1890, Canadians across the land can recognize that the fathers of Confederation intended this nation to be one with two official languages."

Forest will be speaking on Tuesday, February 19 on Concordia's Sir George Williams campus at 3 p.m. in Room H-110 of the Hall Building, 1455 de Maisonneuve Blvd. West.

For further information, contact Rajender Sipehia, president, Concordia Graduate Students' Association, at 879-7219.

- 30 -

Beverley Smith
Information Officer

CONCORDIA COMMUNIQUÉ
1455 ouest, boul. de Maisonneuve Montréal, Québec, H3G 1M8 (514) 879-8497

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Champion des droits du français à Concordia

Montréal, le 11 février 1980 -- Georges Forest, ce courtier d'assurance manitobain à qui la Cour suprême a donné raison dans sa lutte contre les contraventions unilingues anglaises, sera l'invité de l'Association des étudiants de niveau supérieur le 19 février à Concordia où il prononcera une causerie intitulée "Canadian Unity from Coast to Coast".

Militant de longue date en faveur des droits du français dans sa province natale du Manitoba, Georges Forest refusait, en mars 1975, de payer une contravention unilingue pour avoir stationné sa voiture toute la nuit dans la rue en face de son domicile. Il prétendait qu'en vertu de la Loi de la Ville de Winnipeg toutes les communications avec les citoyens francophones de la banlieue de St-Boniface devaient se faire en anglais et en français. On lui a fait grâce de cette contravention, mais devant son refus d'en payer une autre en février 1976, on lui a ordonné de se libérer de cette dette et d'acquitter les frais judiciaires découlant de la poursuite que lui et ses avocats ont menée jusqu'à la Cour suprême et au cours de laquelle ils ont tenté de déposer en justice en français.

Enivré de la victoire que vient de lui concéder la Cour suprême en déclarant anticonstitutionnelle la Loi de 1890 faisant de l'anglais la seule langue officielle du Manitoba, George Forest exulte: "C'est une décision capitale, dit-il, tant pour l'avenir immédiat face au Québec que pour l'avenir à long terme de l'unité canadienne. Peut-être pour la première fois depuis 1867, spécialement depuis 1890, il est possible aux Canadiens d'un océan à l'autre de reconnaître que les Pères de la Confédération avaient l'intention de doter notre nation de deux langues officielles". (traduction libre)

La causerie de Georges Forest aura lieu le mardi 19 février au campus Sir George Williams de l'Université Concordia, à 15 h, dans la salle H-110 du pavillon Hall, 1455, boulevard de Maisonneuve ouest.

Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec Rajender Sipehia, président de l'Association des étudiants du niveau supérieur, au 879-7219.

- 30 -

Beverley Smith, agent d'information